

# CENTRE SOCIO - CULTUREL JEAN -PAUL COSTE

217, Avenue Jean-Paul Coste  
13100 Aix-en-Provence  
Tél. : 04.42.27.32.96  
Fax. : 04.42.27.56.61

Association déclarée à la Préfecture des Bouches du Rhône (n°3588)  
Insertion au Journal Officiel du 27 avril 1968

## **Procès Verbal** **de l'Assemblée Générale Ordinaire exercice 2018 du 29 mars 2019 à 18 h 30**

Le vingt-neuf mars deux mille dix-neuf, à dix-huit heures trente, les membres de l'Association « **Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste** » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 217, avenue Jean-Paul Coste – 13100 Aix-en-Provence sur convocation de la Présidente, effectuée par voie de presse (La Provence du 7/03/2019) conformément aux dispositions des statuts. Cette convocation avait été affichée dans le centre à partir du 1er mars 2019.

Une feuille de présence a été émarginée par tous les membres de l'Assemblée Générale présents ou représentés en entrant en séance. La feuille de présence, certifiée exacte et sincère par les membres du bureau de l'Assemblée, permet de constater que les membres présents et représentés sont au nombre de **85**. La feuille de présence sera conservée à l'appui du présent procès-verbal ainsi que les pouvoirs des membres représentés.

Il a été constaté pour les votes de l'Assemblée :

**14** adhérents présents et **56** adhérents représentés, soit **70** voix exprimées.

*Un membre présent peut être porteur maximum de 4 procurations maximum.*

**15** personnes sont présentes sans pouvoir prendre part aux votes (salariés, partenaires, usagers non adhérents).

**Conformément aux dispositions des statuts (article 18) : « l'Assemblée Générale Ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de participants ».**

**L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Janine Bergé en sa qualité de Présidente de l'Association en la présence de :**

- Madame Béatrice Lay, Directrice de l'association,
- Madame Hanène Iabrazzo, représentant la Ville d'Aix-en-Provence
- Monsieur Laurent Vromet, commissaire aux comptes de l'Association,

**Madame la Présidente met à la disposition des membres réunis :**

- la feuille de présence certifiée sincère et exacte,
- un exemplaire des statuts de l'Association,
- les différents rapports (moraux, d'orientation, financiers et d'activités),
- les rapports du Commissaire aux comptes,
- les pouvoirs des membres représentés,
- les actes de candidatures au Conseil d'Administration.

Madame la Présidente fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions légales et réglementaires et aux dispositions des statuts et que tous les documents prescrits ont été tenus à la disposition des adhérents au siège social où ils ont pu être consultés préalablement à la dite Assemblée ; L'Assemblée, sur sa demande, lui donne acte de cette déclaration.

### **La Présidente présente l'ordre du jour de cette Assemblée Générale :**

- Rapport moral concernant l'exercice 2018,
- Rapport d'orientation concernant l'exercice 2019,
- Approbation du Rapport moral 2018 et d'orientations concernant l'exercice 2019,
- Rapport financier relatif à l'exercice 2018,
- Rapport du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018,
- Affectation du Résultat 2018,
- Budget Prévisionnel relatif à l'exercice 2019,
- Approbation du Budget Prévisionnel 2019,
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration,
- Questions diverses.

### **Première Délibération : vote du rapport moral**

La Présidente, Janine Bergé, présente le rapport moral et donne ensuite la parole aux membres de l'Assemblée. Ce rapport moral s'est décliné en 4 points:

- **La fête des 50 ans du centre** : l'année 2018 est l'année des 50 ans du Centre (1968 – 2018). Nous avons fêté cet anniversaire avec près de 500 personnes venues pour souffler les bougies et pour nous insuffler l'envie de repartir pour 50 ans.
- **Le bilan intermédiaire rendu à la CAF** : nous sommes agréés « Centre Social » par la CAF. Mais ce n'est pas notre structure qui est agréée c'est notre « Projet », notre « Projet Social » pour être plus précis. Nous avons donc reçu un agrément de 4 ans. Lors de sa séance du 16 septembre 2016, l'administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône nous a accordé un renouvellement de notre agrément pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2017 en nous demandant de produire un bilan intermédiaire en décembre 2018. Cette évaluation intermédiaire a été réalisée avec les membres du Bureau et les salariés permanents. Une première mouture du bilan intermédiaire a été présentée aux membres du Conseil d'Administration du 27/09/2018 et à notre référente CAF, Mme Cécile Zedde-Vallat le 16/10/2018. En fonction des différents retours, nous avons approfondi notre bilan intermédiaire en suivant les recommandations et les avis des membres du Conseil et de notre référente CAF. Ce bilan intermédiaire, a été validé par le C.A du 6/11/2018 et finalisé fin janvier. Il a été remis à la CAF le 29/01/2019. Que retenir en synthèse de ce bilan intermédiaire ? Avec l'investissement des habitants nous confirmons notre volonté de développer nos actions et notre implantation sur les quartiers « AIX SUD », y compris sur La Beauvaille et le Pont de l'Arc, et un projet mettant en œuvre la mixité sociale et l'accueil de tous les publics. Nous remercions les salariés pour le travail accompli et pour la qualité de leurs relations de confiance établies avec les publics et les professionnels.
- **Des inquiétudes pour l'avenir persistent** : l'état a suspendu les aides sur contrats aidés CAE – CUI et certaines institutions baissent voire suppriment leurs subventions (Région et Département). Ces retraits successifs impactent fortement notre budget et nous mettent en grande difficulté par rapport à la gestion de nos activités et services. Devant cette baisse importante de ressources, le Collectif des Centres Sociaux Aixois a sollicité le 13/12/2018 une rencontre avec Madame Brigitte Devesa pour essayer avec la Ville d'Aix-en-Provence de trouver une solution pérenne.

- **Une équipe investie, solide et solidaire** : la Présidente termine son rapport moral en disant que malgré ce contexte difficile, les équipes sont restées très investies et motivées ce qui nous a permis non seulement de maintenir l'ensemble des services à la population mais également de poursuivre nos animations pour le quartier : « le livre dans tous ses états » en mars, la fête de quartier en juin, et pour finir l'année en beauté, le loto en décembre. Toutes ces actions ont été de belles réussites et seront reconduites en 2019.

**Le rapport moral est voté à la majorité des présents et des représentés.  
70 votes « Pour » le rapport moral 2018**

### **Deuxième Délibération : vote du rapport d'orientation**

La Présidente, Janine Bergé, présente le rapport d'orientations.

- **Des orientations fixées pour 4 ans** : nos orientations pour 2019 ont été fixées dans notre projet social (période 2017-2020). Nous souhaitons poursuivre l'ensemble des services qui répondent aux attentes et besoins des usagers et adhérents :
  - L'accueil petite enfance : Multi Accueil Collectif (M.A.C) et Jardin d'enfants (J.E)
  - L'accueil enfance et jeunesse : Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M) sur 2 sites Marcel Pagnol et les Floralties
  - L'animation globale : familles, cultures, solidarités à destination de tous
- Une réflexion sur la «petite enfance» : nous souhaitons poursuivre notre ancrage sur notre territoire de compétence «AIX SUD». En ce sens, nous réfléchissons à l'ouverture d'un nouveau projet « accueil petite enfance » pour développer le nombre de places réservées aux moins de 6 ans sur les quartiers Floralties, Beauvalle et Pont-de-l'Arc. En effet, il semblerait que ce projet corresponde à une attente de la Ville d'Aix-en-Provence. Nous souhaitons également développer la réflexion et la mise en œuvre d'un projet « éco-durable » sur nos accueils petite enfance et enfance en élargissant les repas « bio et locaux » et en se rapprochant le plus possible du « zéro déchet » pour éviter tout gaspillage alimentaire.
- Une réflexion sur l'e-administration : nous souhaitons également entrer dans l'ère de l'e-administration pour permettre aux parents et adhérents de gérer les inscriptions et les dossiers administratifs à leur rythme. Nous allons investir dans un module « inscriptions et règlements en ligne ». Nos équipes seront formées en 2019 pour une mise en œuvre de cette nouvelle procédure dès septembre 2019.
- Un projet culturel soutenu : nous souhaitons être un acteur investi sur un projet culturel partenarial qui soutient les artistes au local. En ce sens, nous vous proposons de soutenir chaque année un « artiste associé ». Pour l'année 2019, nous avons retenu Angie PICT, metteuse en scène formée à Vitez et actuellement en création.
- Un avenir qui reste incertain : un environnement économique encore défavorable pour 2019. Au jour où nous écrivons ce rapport, aucune « bonne nouvelle » du côté de nos partenaires financiers. Les contraintes budgétaires de l'ensemble de nos partenaires les amènent à diminuer le montant de nos subventions voire à les supprimer. De plus, la fin des contrats aidés nous pousse à repenser notre organisation et à nous projeter sur une année 2019 qui sera « prudente ».

Cette année, nous espérons que la CAF soutiendra encore nos 3 projets déposés dans le cadre de l'appel à projets « Jeunesse ».

1. **N° 187** : spectacle vivant axé sur le devoir de mémoire et l'éveil des consciences pour lutter contre tout type de discrimination.
2. **Un ACM extraordinaire** : projet pour l'inclusion des enfants en situation de handicap dans tous les groupes d'enfants de nos structures d'accueil (MAC, JE, ACM)
3. **Citoyens du monde** : il s'agit d'un projet de solidarité au niveau international. Un groupe de jeunes prépare et participe à un séjour interculturel dans un pays différent tous les 2 ans.

En 2018, la CAF nous a octroyé 34 600 € sur la ligne des projets « jeunesse ». Nous attendons beaucoup de la CAF puisque pour 2019 notre demande se monte à 83 000 €. Vous me direz c'est beaucoup ! Je vous répondrais que ce n'est qu'une demande et qu'il faut oser rêver loin pour parfois rester sur place ! Bien évidemment, nous restons pragmatiques et prudents et savons que si la CAF n'a pas les moyens de soutenir nos projets nous irons moins loin, moins vite et moins haut, en espérant tout de même parvenir à maintenir un élan suffisant pour poursuivre ces projets exemplaires.

La Présidente, Janine Bergé, termine son rapport d'orientation par des remerciements :

- Merci aux bénévoles du bureau et du Conseil d'Administration qui se sont largement investis dans l'animation de notre projet global en 2018. Merci aux salariés qui travaillent sans compter pour parvenir à maintenir à flot cette belle « Maison ». Nous avons une équipe exemplaire, solide et solidaire !
- Merci aux partenaires qui nous soutiennent : la Caisse d'Allocations Familiales, la Ville d'Aix-en-Provence, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'Etat.

**Le rapport d'orientation est voté à la majorité des présents et des représentés.  
70 votes « Pour » le rapport d'orientation 2018**

### **Troisième Délibération : vote du rapport financier 2018, de l'affectation du résultat 2018 et du Budget Prévisionnel 2019.**

La trésorière, Mme Alix Fabre et la directrice Mme Betty Lay, présentent le rapport financier au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018. La discussion est ouverte par la Présidente. La Directrice répond aux différentes questions relatives au rapport financier 2018.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes et le rapport financier de la Trésorière, approuve toutes les parties du rapport financier ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, l'Assemblée Générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport et donne quitus aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes, Monsieur Vromet, de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

**Le rapport financier est voté à la majorité des présents et des représentés.  
70 votes « Pour » le rapport financier 2018**

**La trésorière propose que le Résultat de l'exercice 2018 (+ 12 144 €) soit affecté en report à nouveau. L'Assemblée Générale approuve cette proposition.**

**L'affectation du résultat est voté à la majorité des présents et des représentés.  
70 votes « Pour » l'affectation du résultat 2018 en « report à nouveau ».**

## La Directrice présente alors le Budget Prévisionnel 2019

Elle précise que ce Budget Prévisionnel 2019 est une version réaliste « **optimiste** » qui se base sur l'exercice précédent (2018). Ce Budget prévisionnel 2019 inclut une augmentation des subventions de la Ville d'Aix-en-Provence (subventions à la hausse sur ACM, J.E et M.A.C). Elle précise que si la Ville ne parvient pas à augmenter son soutien au centre, certains services seraient en grande difficulté et pourraient être amenés à fermer.

### **Budget Prévisionnel 2019 / hors charges supplétives**

<b>N°Cpte</b>	<b>B.P 2019 / Charges</b>	<b>2019</b>
60 630	Petit équipement- Fourniture d'ateliers et d'activités	12 250 €
60 640	Fournitures administratives - Fournitures de bureau	5 450 €
60 660	Sécurité locaux	1 360 €
60 680	Autres matières et fournitures	5 550 €
60 681	Alimentation, boissons	6 425 €
<b>60</b>	<b>TOTAL ACHATS</b>	<b>31 035 €</b>
61 100	Sous-traitance	29 465 €
61 200	Redevances crédit-bail	2 255 €
61 350	Locations mobilières & immobilières	25 440 €
61 500	Entretien et réparations	1 800 €
61 560	Maintenance	8 220 €
61 600	Primes d'assurance	11 531 €
<b>61</b>	<b>TOTAL - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>78 711 €</b>
62 140	Personnel mis à disposition*	42 920 €
62 200	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	22 390 €
62 300	Publicité - Publications	3 300 €
62 500	Déplacements, missions et réceptions	9 520 €
62 600	Frais postaux et télécommunications	6 714 €
62 700	Services bancaires et assimilés	770 €
62 810	Cotisations	8 124 €
62 820	Travaux et façons exécutés à l'extérieur	73 478 €
62 830	Transport d'activités et animations	6 260 €
62 850	Frais de conseil et d'assemblée	1 067 €
62 860	Formation	5 000 €
<b>62</b>	<b>TOTAL CHARGES EXTERNES - AUTRES SERV. EXT.</b>	<b>179 544 €</b>
63 100	Impôts, taxes, versements assimilés sur rémunérations *	10 883 €
63 300	Impôts, Taxes et Versements sur rémunérations *	13 786 €
<b>63</b>	<b>TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>24 669 €</b>
64 110	Salaires et appointements bruts du personnel permanent	311 583 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CDD	37 691 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CEE	114 017 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel CDII	22 737 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CAE/CA	151 049 €
64 111	GUSO	27 920 €
64 500	Charges de S.S. et de prévoyance	179 777 €
64 500	Autres charges sociales (7 728 €) + MUTUELLE (11 206 €)	18 934 €
<b>64</b>	<b>TOTAL CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>863 707 €</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>250 €</b>
<b>67</b>	<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>€</b>
<b>68</b>	<b>TOTAL DOTATIONS</b>	<b>12 094 €</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>1 190 011 €</b>

## Budget Prévisionnel 2019 / hors produits supplétifs

N° Cpte	B.P 2019 / Produits	2019
70 620	<b>Prestations de service</b>	<b>331 929 €</b>
7 062 310	- PS CNAF - Animation Globale et Coordination	65 707 €
7 062 320	- PS CNAF - Animation Collective Familles	22 313 €
7 062 330	- PS CNAF – MAC & J.E : PSU 0-4 ans	179 998 €
7 062 340	- PS CNAF – ACM	63 911 €
70 400	<b>Participation des usagers</b>	<b>306 585 €</b>
706 401	- Activités	102 868 €
706 410	- Participation MAC / JE / ACM	218 035 €
706 421	- Autres	7 350 €
70 800	<b>Produits d'activités annexes</b>	<b>7 350 €</b>
<b>70</b>	<b>TOTAL REMUNERATION DES SERVICES</b>	<b>645 864 €</b>
74 100	<b>ETAT</b>	<b>97 606 €</b>
74 130	<b>- Aides à l'emploi</b>	<b>84 052 €</b>
74 130	- Appel à projet DILCRA + Fonjep	13 554 €
74 200	<b>REGION</b>	<b>10 600 €</b>
74 210	- Subvention de fonctionnement	€
74 211	- Aide contrat d'apprentissage	600 €
74 211	- Projets / N° 187	10 000 €
74 300	<b>DEPARTEMENT</b>	<b>38 400 €</b>
74 310	- Subvention de fonctionnement	17 880 €
74 311	- Projets	17 000 €
74 340	- PREST DISS –	3 520 €
74 400	<b>COMMUNE</b>	<b>293 961 €</b>
74 410	- Subv. de fonctionnement Centre social	55 907 €
74 410	- Subv. Contrat objectif Jeunesse	7 370 €
74 410	- Subv. ACM Pagnol	87 509 €
74 410	- Subv. ACM Floralies	84 375 €
74 410	- Subv. séjour été	2 800 €
74 410	- Subv. de fonctionnement MAC + JE	35 000 €
74 410	- Subv. Aide scolaire	2 200 €
74 410	- Subv. CLECT / culture (N°187)	18 800 €
74 500	<b>CAF/13</b>	<b>46 182 €</b>
74 510	- Subvention de fonctionnement	19 495 €
	- Subvention Léa	18 687 €
	- PISL	3 000 €
	<b>- PROJETS (AAP Jeunesse à 0 !)</b>	<b>5 000 €</b>
74 800	<b>Subventions autres entités publiques</b>	<b>22 000€</b>
74 900	<b>Subvention de fonctionnement - AUTRES</b>	<b>€</b>
<b>74</b>	<b>TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>508 749 €</b>
<b>75</b>	<b>TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>24 710 €</b>
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>€</b>
<b>77</b>	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>7 688 €</b>
<b>78</b>	<b>TOTAL DES REPRISES AMORTIS. ET PROVISIONS</b>	<b>3 000 €</b>
<b>79</b>	<b>TRANSFERT DE CHARGES -</b>	<b>€</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>1 190 011 €</b>

La directrice précise que ce Budget Prévisionnel prévoit une augmentation du soutien de la Ville d'Aix-en-Provence sur les conventionnements ACM et petite Enfance :

- ACM : sur la base d'une aide Ville de 1,40 € par heure enfant facturé (1,07 € en N-1)
- MAC/JE : 35 000 € (15.000 € pour le MAC et 30 000 € pour le J.E)

Ces précisions étant faites la directrice soumet le Budget Prévisionnel 2019 au vote.

**Le budget prévisionnel 2019 est voté à la majorité des présents et des représentés.  
70 votes « Pour » Le Budget Prévisionnel 2019 tel que présenté.**

#### **Quatrième Délibération : Les rapports d'activités sont présentés par les salariés**

- Accueil / Activités (danse, gym, théâtre, arts plastiques, peinture...)  
Isabelle Albaladejo rend compte du rapport d'activités du secteur Accueil/ Activités
- Animations Collectives Familles / Cultures  
Cindy Renaudie rend compte du rapport d'activités pour le secteur Familles / Cultures
- Petite Enfance (Multi-Accueil Collectif et Jardin d'Enfants)  
Corinne Siguranni, Maud Cretté et Catherine Marcenac rendent compte du rapport d'activités pour les secteurs Multi Accueil Collectif et Jardin d'Enfants
- Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M – Marcel Pagnol)  
Alexis Nicolas, représentant Stéphanie Beltramo, rend compte du rapport d'activités pour le secteur A.C.M – Marcel Pagnol
- Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M – Les Floralies)  
Aliénor Molinier, rend compte du rapport d'activités pour le secteur A.C.M – Les Floralies
- Logistique / entretien  
Linda Mokhtar rend compte du rapport d'activités Logistique sur les 6 bâtiments utilisés (siège social au 217 avenue Jean-Paul Coste, Annexe Bel Ormeau, école maternelle Marcel Pagnol, école primaire Marcel Pagnol, école maternelle Les Floralies, école primaire Les Floralies)
- Projet Culture  
Angie Pict, artiste associée et soutenu par le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste se présente et présente la nouvelle création « *Le reste vous le connaissez par le cinéma* » de Martin Crimp. Une convention entre l'artiste et le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste est signée pour fixer le cadre du soutien 2019.
- Projet Victoria  
Grégoire Lefebvre, partenaire associé et soutenu par le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste se présente et présente le travail accompli par le centre de formation agréé « Victoria » qui organisera des sessions d'aide à la recherche d'emploi sur le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste. M. Lefebvre encadrera bénévolement les sessions sur le Centre.

**Tous les rapports d'activités sont annexés dans un document spécifique.**

### **Cinquième Délibération : Renouvellement du Conseil d'Administration.**

**Il y a 5 candidatures officielles pour 7 sièges vacants.**

Mme Lay demande si dans l'assistance d'autres personnes veulent faire acte de candidature le jour même. Aucune personne ne se déclare.

1	BERGE	Janine	Sortante représentant sa candidature
2	FABRE	Alix	Sortante représentant sa candidature
3	LAHRAR	Fatna	Sortante représentant sa candidature
4	SAADA	Marc	Adhérent présentant sa candidature
5	MOUSSU	Robert	Adhérent présentant sa candidature

**Les cinq candidatures sont présentées et soumises au vote de l'Assemblée.  
70 votes « Pour » chacune des cinq candidatures.**

*Le Conseil d'Administration élu par l'Assemblée est donc composé de 10 membres actifs :*

1	BALDANZA-BOURIN	René	Membre
2	BERGE	Janine	Membre sortante, re-élue
3	FABRE	Josiane Jacqueline Alix (usuel)	Membre sortante, re-élue
4	LAHRAR	Fatna	Membre sortante, re-élue
5	MOUSSU	Robert	Membre entrant élu
6	PACHE	Hélène	Membre
7	HUBIDOS	Paul	Membre
8	SAADA	Marc	Membre entrant élu
9	SIROUR	Anne-Catherine	Membre
10	TERTZAGUIAN	Alain	Membre
11	Poste vacant		
12	Poste vacant		
13	Poste vacant		
14	Poste vacant		
15	Poste vacant		

*Le Conseil d'Administration (C.A) est constitué de 5 à 15 membres. (Statuts – article 6).*

*Le C.A est renouvelable chaque année par 1/3 sortant.*

*Sur l'exercice 2019, il reste donc 5 sièges vacants.*

### **Sixième Délibération : Election du Bureau de l'Association.**

*Le Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale a élu les membres du bureau suivant :*

BERGE	Janine	Présidente
PACHE	Hélène	Secrétaire
FABRE	Josiane Jacqueline (Alix prénom usuel)	Trésorière
HUBIDOS	Paul	Membre



### **Septième Délibération : Délégation de pouvoirs**

L'Assemblée Générale donne tous les pouvoirs aux membres du Bureau porteurs d'une copie ou d'un extrait du Procès Verbal de la présente Assemblée à effet d'accomplir toutes les formalités qu'il conviendra de faire.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.  
70 votes « Pour ».**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée. La Présidente invite les participants à rejoindre le buffet dinatoire organisé par l'équipe du centre socio-culturel Jean-Paul Coste qui est chaleureusement remerciée pour son engagement.

De tout ce qui précède, il a été dressé Procès-verbal qui a été signé par la Présidente et la Trésorière.

La séance est levée à 20h30.

Les personnes présentes sont invitées par la Présidente, Janine Bergé, à rejoindre le buffet dinatoire offert par le **Centre Socio Culturel Jean-Paul Coste**.

**Pour le Centre Socio Culturel Jean-Paul Coste,**

La Trésorière,  
Josiane Jacqueline  
*Alix (prénom usuel)*



La Présidente,  
Janine Bergé



Fait à Aix-en-Provence, le 1/04/2019